

Étant donné l'ambiance lourdement politique dans laquelle ces incidents se produisent, la ministre ne prendra-t-elle pas la mesure qui s'impose et n'exigera-t-elle pas une enquête publique approfondie sur l'affaire Péloquin?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services):** Monsieur le Président, je respecterai l'avis juridique que j'ai reçu de mon conseiller juridique et une vérification sera faite par le Comité de sécurité à l'intérieur de mon ministère.

Est-ce que je peux ajouter, monsieur le Président, que je me sens scandalisée ce matin de recevoir de pareilles questions, interrogations d'un député qui appartient à un parti qui a partagé ce concept de patronage en octroyant tous ses contrats de publicité à partir d'un coup de fil qui était fait à leurs amis.

[Traduction]

L'EMPLOI DE M. PÉLOQUIN

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, la ministre prétend être scandalisée. Étant donné le comportement de son gouvernement, elle a tout lieu de l'être.

Hier, la ministre a déclaré à la Chambre: «Ce contrat a pris fin le 31 mars... M. Péloquin ne travaille plus à mon» bureau.

Étant donné que mercredi dernier encore, ses collaborateurs au ministère affirmaient au téléphone que M. Péloquin n'était absent que pour la journée ou pour le moment, pourquoi répondent-ils comme s'il y travaillait toujours? Y travaille-t-il, oui ou non? Y travaille-t-il à titre de bénévole? Que fait-il à ce bureau?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services):** Monsieur le Président, M. Péloquin a cessé ses activités au sein de mon ministère le 31 mars dernier. Il ne travaille plus à notre groupe de publicité.

Nous avons mis en place un système et une méthode de travail efficaces. Et je veux que l'on sache que jamais, comme ministre responsable de ce système mis en place, je ne permettrai à qui que ce soit de le ternir, qu'il s'agisse de libéraux, de conservateurs ou de néo-démocrates.

\* \* \*

[Traduction]

#### LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

LA CONSTRUCTION DE LA PRISON DE PORT-CARTIER—  
L'ANNULATION D'AUTRES PROJETS D'IMMOBILISATIONS

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Monsieur le Président, ma question concerne le favoritisme dont le premier ministre s'est rendu coupable en faisant construire une prison de 68 millions de dollars dans sa propre circonscription. Nous savons maintenant comment il compte payer la prison de Port-Cartier.

#### Questions orales

D'après les renseignements que m'ont fournis, hier, le Service correctionnel du Canada, le gouvernement a annulé 25 projets d'immobilisations pourtant très nécessaires dans les services correctionnels. Dix de ces projets devaient être réalisés dans l'Ouest. Faut-il s'étonner si le député d'Edmonton—Strathcona et les citoyens de l'Ouest sont furieux contre le gouvernement? Je voudrais maintenant adresser ma question au gouvernement.

Peut-il expliquer l'annulation de ces 25 projets d'immobilisations? Le gouvernement ne reconnaît-il pas que la prison du premier ministre, à Port-Cartier, est construite aux dépens des emplois et des établissements pénitentiaires de l'Ouest?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je trouve étonnant...

**M. St. Germain:** Révoltant!

**M. Hnatyshyn:** ... mon collègue dit «révoltant»... que les libéraux refusent à ce point de voir progresser la côte nord du Québec...

**M. Riis:** Aux dépens de l'Ouest.

**M. Hnatyshyn:** ... qu'ils ne cessent de critiquer cet excellent établissement dont la construction contribuera au développement économique de la région. Cela n'a rien à voir avec le programme du ministre du Solliciteur général. La question du député ne s'appuie sur rien de vrai; elle est malveillante et irrecevable.

• (1125)

**M. le Président:** Je dois d'abord dire que c'est à la Présidence de décider de ce qui est irrecevable.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** Je dois également signaler que le député a fait un très long préambule. Je sais que le député de York-Sud—Weston est le deuxième porte-parole de l'Opposition officielle, mais je voudrais qu'il abrège son préambule et sa question.

**M. Nunziata:** Monsieur le Président, en tant que Canadien de l'Ouest, le ministre de la Justice devrait avoir honte de ne pas défendre les intérêts de sa région.

L'ANNULATION DE L'EXPANSION DU PÉNITENCIER  
D'EDMONTON

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Monsieur le Président, je voudrais demander au gouvernement d'expliquer pour quelles raisons il a annulé un projet d'immobilisations de 50 millions de dollars à Edmonton, soit l'expansion du pénitencier d'Edmonton. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi ce projet d'expansion, qui aurait créé des emplois pour les Canadiens de l'Ouest, a été annulé pour permettre au premier ministre de construire une prison dans sa circonscription?